

# S'INITIER A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

## Objectif :

Identifier les risques psychosociaux comme risque professionnel  
Acquérir des connaissances sur la notion de risques psychosociaux  
Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise  
Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions

## Public :

**Toute personne susceptible, de participer à une action de prévention des risques psychosociaux (RPS).**

## Pré-requis :

Il est conseillé au participant d'avoir suivi la formation « compétences de bases en prévention » ou « acquérir des bases en prévention des risques professionnels »

## Contenu :

Définition des RPS  
Causes, effets et atteintes à la santé des RPS  
Approche juridique et réglementaire  
Prévention primaire, secondaire et exemples d'actions de prévention des RPS

## Modalités de mise en œuvre :

Apports de connaissances, exposés

## Durée de la formation :

2 jours soit 14 heures

## Effectif stagiaires :

12 participants maximum

## Evaluation :

A l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation, validant les acquis.